

COMPTE RENDU DU BUREAU DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

REUNION DU 13 JUIN 2016

L'an deux mille seize, le 4 février à 18h00, le Bureau dûment convoqué, par courrier électronique du 21 janvier, s'est réuni en session ordinaire, au siège administratif à Saint-Juéry, sous la Présidence de Didier SOMEN.

Membres en exercice : 13
Membres présents : 9 Pouvoir : 0
Voix délibératives : 9

Membres présents : SOMEN Didier, CALS Sylvian, PUJOL Éric, ESPITALIER Jean-Luc, CLERGUE Jean-Claude, CABOT André, MALIET Thierry, GUIANVARCH Jean-Louis, CANTALOUBE Jean-Luc

Membres excusés : Sabine OURLIAC, Gilbert ASSIE

Personnes présentes sans voix délibérative : BISMUTH Serge, FRAT Julien, GREFFIER François, BRUHAT Christian

Points à l'ordre du jour:

1. La question des locaux
2. Mise en place du nouveau site web
3. Programmes en cours:
 - o Leader,
 - o Programmation contrat unique,
 - o Avenant TEPCV
4. Point avec le Conseil de Développement: rencontres avec les communautés de communes, commissions et groupes de travail...

1. La question des locaux :

Suite au décès de la propriétaire des locaux occupés actuellement à St Juéry, les héritiers ont décidé de vendre l'immeuble : une proposition d'achat a été faite officiellement au syndicat (évaluation du prix entre 150 et 175 000 €).

Didier Somen indique qu'il n'est pas envisageable pour le syndicat d'acquérir le bâtiment.

Une autre solution de location a donc été recherchée : des bureaux à Albi-Cantepau ont été visités (160m² avec 6 bureaux, un bureau d'accueil indépendant et une salle de réunion aménageable) pour un loyer de 1 459 € TTC après travaux, dans le cadre d'un bail professionnel de 6 ans. Ce bâtiment apparaît comme central, facile d'accès avec de nombreuses possibilités de stationnement à proximité. La proximité de la Maison de l'Économie permettrait de plus d'avoir accès à des salles supplémentaires de réunion si besoin.

André Cabot a suggéré de voir si le Département n'avait pas de locaux disponibles : il a suggéré les locaux de l'ancienne subdivision Albi-Est (ZA du Val de Causse). Sylvian Cals a été chargé de se renseigner sur cette possibilité auprès des services du Département. Renseignement pris, il s'avère que ces locaux ne sont pas disponibles à la location et peu adaptés à nos besoins (un bureau et 2 grandes salles à réaménager en bureaux).

Il est donc convenu, d'un commun accord, qu'en dernière analyse, les locaux de Cantepau conviendraient bien à nos besoins.

Un déménagement pourrait s'organiser dans le courant de l'été avec un transfert du siège administratif tout début septembre.

2. Conception du nouveau site web

Suite à la consultation et à l'audition de 4 prestataires pour la conception du nouveau site web, la société Kauriweb (Castres) a été retenue au regard de son offre de prix (10 155 € HT) et de son expérience sur la création de sites publics (Agglo de Castres et ScoT du Pays de l'Autan, Agropoint, etc...).

Suite à une première réunion de travail avec Kauriweb, les fonctionnalités attendues ont été précisées et un projet d'arborescence du site (plan) a été proposé (voir ci-joint).

Les élus du bureau ont insisté sur les liens à privilégier avec les communautés de communes membres pour relayer l'information sans redondance et l'enrichir en la mutualisant au niveau du territoire, en direction des élus, des partenaires et des acteurs locaux mais aussi, sur certains points, en direction de la population avec des cartes interactives et des informations pratiques (agenda des manifestations, produits et producteurs locaux, services, accueil et information touristique, plate-forme Rehab...)

Un groupe-projet avec l'équipe technique et des membres de la commission communication a été constitué.

L'objectif est de pouvoir mettre en ligne le nouveau site en septembre-octobre prochains (le site actuel ne pouvant plus être actualisé correctement !)

3. Programmes en cours:

- **Contrat Unique avec la Région :**

La première programmation 2016 est en cours de préparation (voir projet de maquette ci-joint). Tous les dossiers ne sont pas complets à ce jour et certaines opérations devraient être reportées à la 2^{ème} programmation 2016.

Un comité de pilotage avec les services de la Région devrait être organisé fin juin-début juillet.

- **Programme LEADER :**

Nous avons reçu fin mai une réponse de la Présidente de la Région à la lettre adressée le 8 février 2016 concernant nos inquiétudes sur le retard dans l'engagement du programme et la signature de notre convention Leader (voir ci-joint).

Nous sommes en situation de pouvoir signer enfin cette convention, cependant les conditions d'instruction de nos dossiers par les services de la DDT posent encore problème (du fait de l'absence de formulaires ad hoc !) et les services de la Région exigent aujourd'hui de pouvoir valider la contrôlabilité de notre grille d'éligibilité des opérations (qui est sous la responsabilité du GAL !)

Nous ne désespérons pas toutefois avec les autres GAL de Midi-Pyrénées de pouvoir faire évoluer la position des services de la Région...

Pour être prêts à programmer dès que possible, il est décidé de convoquer un **comité de programmation : Jeudi 7 juillet à 18h30.**

- **Avenant TEPCV :**

Nous venons de recevoir le cahier des charges régional pour l'avenant TEPCV (maxi 15 maîtres d'ouvrage différents, nécessité d'engager les opérations au plus tard le 31/12/2017, priorités aux investissements, plancher de 20 000 € HT d'aide TEPCV) permettant de mobiliser une enveloppe supplémentaire de 1,5 M€.

Un programme d'actions a été proposé en prenant en compte les retours, suite à la consultation des communes et communautés de communes.

Ce programme d'actions a été amendé et validé par le bureau (voir ci-joint) et transmis pour avis au comité technique régional.

Pour l'organisation de la distribution des 4 000 ampoules LED (qui pourraient être stockées à la communauté de communes du Carmausin-Ségala), il faudra préciser les modalités, l'objectif étant qu'elles soient distribuées aux particuliers engagés dans la rénovation énergétique (en lien avec l'animation des OPAH en cours, le déploiement de la plate-forme Rehab, les opérations de rénovation des logements communaux, les opérations d'extinction nocturne...)

4. Point avec le Conseil de Développement

Serge Bismuth, en qualité de président du conseil de développement fait le point sur les rencontres avec les communautés de communes (Monts Alban-Villefrancois et Centre Tarn) ainsi que sur les travaux des commissions :

- Energie-Climat : travail sur les appels à projets citoyens
- Culture et communication : en relation avec le nouveau site internet (stratégie de communication, agenda participatif, réseau professionnel des acteurs culturels et extranet...)
- Tourisme : déficit d'image du territoire et réflexion pour mettre en place une communication ciblée avec la population locale autour des potentialités, des initiatives et des projets (et contre les discours dévalorisants !)
- Services à la population et problématique santé : mise en réseau et échanges entre les Maisons de Services Au Public (MSAP), visite des maisons d'accueil partagé (Tanus et Milhars), repérage des personnes âgées fragilisées avec le Gérontopôle de Toulouse, organisation d'un accueil de professionnels de santé (internes avec maîtres de stage) en lien avec le projet départemental ...

5. Questions diverses:

- Échange autour de l'article de la Gazette des communes sur les perspectives d'évolution des PETR « incubateur de super communautés de communes » (voir article ci-joint)
- AG du CDT du 23 juin : Jean-Luc Espitalier est délégué pour représenter le territoire – une proposition de modifications de statuts sera discutée, qui prévoit des territoires à 2 vitesses : les premiers sous convention « stratégie de convergence » (Albi, Castres, Bastides et Vignoble de Gaillac, PNR du Haut Languedoc et PETR Hautes Terres d'Oc), les autres considérés comme simples adhérents (Albigeois-Bastides et Cocagne)
- Demande de financement Région pour assistance technique 2016 (délibération adoptée à l'unanimité voir ci-joint)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Prochain Rendez-Vous :

- **Comité de Programmation –GAL : Jeudi 7 Juillet** à 18h30 à Saint Juéry qui pourrait être **précédé d'un Bureau à 17h45**